

Date de la convocation et publication : 25 Janvier 2021

Présents : MARCHAL Sylvain, BARBIER Mathieu, BLANCHARD Emmanuel, BOLLEAU Bernard, CHEMINADE Monique, DRON Rachel, HERPIN Julien, MARCELLIN Éric, MARGUERITTE Françoise, MÉMAIN Martine, POUPARD Benoit, RINJONNEAU Éric, VIOLLEAU Christophe

Pouvoir : BRUTSAERT Gwenaëlle a donné pouvoir à MARCHAL Sylvain

ORDRE DU JOUR

- Approbation et signature du compte rendu du 05 janvier 2021
- Défense Incendie : choix de l'entreprise pour le marché public de travaux de pose de bâches et clôtures
- Eglise : Etude des devis pour des travaux de traitement des bois et de zinguerie
- Crise sanitaire : remise des loyers au commerce multiservices
- Désignation d'un référent au Groupement Intercommunal de Défense contre les Organismes Nuisibles (GIDON)
- Choix du feu d'artifice pour le 13 juillet
- Questions et informations diverses

Benoit POUPARD est nommé secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20 heures

1. Approbation et signature du compte-rendu de la séance du 05 janvier 2021

2. Défense Incendie : choix de l'entreprise pour le marché public de travaux de pose de bâches et clôtures

Monsieur BOLLEAU Bernard rappelle qu'un appel d'offres avait été lancé pour les travaux de défense incendie pour la pose des bâches et des clôtures.

Monsieur BARBIER Mathieu présente les propositions reçues en mairie et après analyse des offres, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à signer le marché et tous documents relatifs à cette décision avec l'entreprise :

Lot	Entreprise	Offre HT
UNIQUE	SAS MARCHAND	110 389.00 €

- D'inscrire les crédits nécessaires au budget 2021 (opération 109)

3. Eglise : Etude des devis pour des travaux de traitement des bois et de zinguerie

a. Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un appel d'offres avait été lancé pour les travaux de restauration extérieure du chœur et de la sacristie de l'église de la Nativité de la Vierge et qu'il avait été décidé de recourir à une mise en concurrence simplifiée pour le lot n°2 infructueux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à signer le marché et tous documents relatifs à cette décision avec l'entreprise suivante :

Lot	Entreprise	Offre HT
2 - charpente - menuiserie	Ets LORILLOU	2 107.98 €

b. Monsieur le Maire fait part qu'en complément des travaux de restauration du chœur de l'église, il serait souhaitable de faire réaliser des travaux de gouttières non prévus dans le marché initial. Ces travaux sont évalués à 5 639.89 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De faire réaliser les travaux de zinguerie sur le chœur et d'autoriser le Maire à signer le devis avec l'entreprise Gautier
- De solliciter une demande de subvention exceptionnelle pour ces travaux supplémentaires
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget 2021 (opération 101)

4. Crise sanitaire : Remise des loyers au commerce multiservices

Monsieur le Maire propose de procéder à une remise des loyers au commerce multiservices « La Mazérienne » pour la période du 1er janvier 2021 au 31 mars 2021 pour qui l'activité est impactée par la Covid 19 et la crise sanitaire. Pour rappel loyer mensuel : 486.35 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de réaliser une remise totale des loyers au commerce multiservices « La Mazérienne » pour la période du 1er janvier 2021 au 31 mars 2021 et dit que cette remise sera budgétée à l'article 6745 du budget annexe commerce multiservices.

5. Désignation d'un référent au Groupement Intercommunal de Défense contre les Organismes Nuisibles (GIDON)

Monsieur le Maire donne lecture du courrier présentant le Groupement et fait part qu'il convient de désigner un référent à cet organisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité : Éric RINJONNEAU et Monique CHEMINADE

6. Choix du feu d'artifice pour le 13 juillet

Madame CHEMINADE Monique fait part qu'il convient de commander le feu d'artifice pour le 13 juillet et présente différents choix retenus par la commission « évènements et loisirs »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de procéder à la commande du feu n°MF07 (SYLPHIDE) au prix de 2 380.00 € TTC.

Questions et informations diverses

- Reprise de l'épicerie : suite à l'annonce passée (Facebook, SOS Villages...), quelques personnes se sont manifestées et des rencontres ont déjà eu lieu entre des candidats et les membres de la Commission Communication.
- Repas des Anciens : le repas prévu initialement fin Février est repoussé à Mai/Juin.
- Mise à disposition du local du terrain de football à un groupe de coureurs « Courir à Mazeray ».
- Commission Finances : réunion le mercredi 3 février 2021 à 19h00.
- Commission Communication : réunion le mercredi 17 février 2021 à 20h00.
- Distribution point info n°4 le week-end du 20/21 février 2021.
- Commission Voirie/Bâtiments Municipaux : réunion le mercredi 24 février 2021 à 19h00.
- Commission Mise en valeur du territoire : réunion le mercredi 3 mars 2021 à 20h00.
- Prochain Conseil Municipal : le mardi 2 mars 2021.
- Signalement d'une forte dégradation de la chaussée au carrefour du Chemin de la Princesse et de la Route de Rochefort.
- Carrefour entre le centre de loisirs et la route de BEAUFIEF (priorité à revoir).

Séance levée à 21h25